



Transport de petites sommes par employée administrative

Par **zephyr_89**, le **07/10/2010** à **16:27**

Bonjour,

je suis secrétaire et mon employeur me demande chaque jour d'effectuer le dépôt d'enveloppes contenant les remises de chèques aux banques.

Prochainement il envisage de la même manière de me demander d'effectuer le dépôt d'espèces et petites liquidités des caisses également.

Il considère que c'est la même chose que les chèques. Cependant lorsqu'il y a erreur sur la remise de chèque un bordereau de régularisation est remis pour correction par la banque.

Dans le cas d'erreur de caisse sur laquelle je n'aurai aucun contrôle peut-on m'imputer l'erreur et comment m'en prémunir. Mon employeur dit que je n'ai qu'à transporter un pli du point A au point B et que c'est déjà ce que je fais.

Je ferai des histoires pour rien ? en période difficile pour l'entreprise on pourrait m'imputer une erreur et me licencier pour faute... ou suis-je paranoïaque comme on semble le penser dans les hautes sphères.

Merci de votre réponse,